

Bonjour,

Je réponds à votre sollicitation sur mes positions concernant la sécurité routière, en tant que candidat sur la 2ème circonscription des Hautes-Pyrénées, où je me présente pour le Front National de Marine Le Pen.

La sécurité routière est un enjeu grave pour la sécurité quotidienne de nos concitoyens.

L'objectif doit donc de trouver les bons moyens d'assurer cette sécurité et non de criminaliser les conducteurs.

La sécurité routière passe d'abord par la prévention des usagers de la route, notamment les plus jeunes, et l'amélioration des infrastructures de transport, route, accès, carrefours, trottoirs, etc. qui doivent être davantage sécurisés pour les piétons comme les conducteurs.

A cet égard, la politique du transport en France doit redevenir une prérogative de l'Etat afin que les investissements nécessaires soient engagés pleinement et en cohérence avec une vision nationale du transport. Trop de routes sont laissées dans un état déplorable en raison du manque de financement des collectivités locales.

Pour les autoroutes, véritable scandale financier payé par nos impôts, il ne doit plus être question de les laisser gérer par des sociétés privées: elles doivent redevenir une pleine prérogative de l'Etat.

Il appartient également aux forces de l'ordre de pratiquer les contrôles préventifs de vitesse, d'alcoolémie ou de consommation de drogue qui s'imposent.

En revanche, il n'appartient pas aux machines de décider des sanctions éventuelles; à cet égard, je suis foncièrement hostile à la mise en place de radars automatiques de vitesse, qui s'avèrent des machines à encaisser...un véritable racket fiscal qui n'empêchent nullement les conducteurs en excès de vitesse de continuer à rouler, même s'ils sont dangereux!

En effet, si un conducteur est dangereux, il importe de l'interpeller au plus tôt pour empêcher le danger et non de le flasher pour encaisser de l'argent...en le laissant poursuivre sa route tout aussi dangereusement!

C'est bien là encore aux forces de l'ordre d'agir, afin de prévenir les accidents, de sanctionner s'il le faut, et en tout cas d'agir pour empêcher le danger.

Les conducteurs ne doivent plus être considérés comme des criminels en puissance mais des citoyens responsables, qui peuvent certes être sanctionnés, mais à la mesure de la faute commise et non systématiquement dès qu'ils dépassent de quelques kilomètres heures la vitesse autorisée.

Enfin, concernant les véhicules eux-mêmes, la fiscalité sur le carburant doit impérativement diminuer. Le niveau de taxation des carburants en France est insupportable et nuit au travail des Français. Par ailleurs, il est parfaitement stupide de vouloir, comme le veut M. Macron, accroître encore davantage la fiscalité sur le diesel, alors que ce carburant est aujourd'hui très bien filtré et pas plus polluant que les autres.

Bien cordialement,

--

Olivier MONTEIL

Conseiller régional

@Olivier\_Monteil

Candidat FN pour la 2ème Circonscription